

Département de la Santé et de
l'Action Sociale
Madame la Conseillère d'Etat
Rebecca Ruiz
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

Par poste et par email

Lausanne, le 25 février 2020/mln

Coronavirus

Madame la Conseillère d'Etat,

Nous souhaitons saisir l'opportunité de la prochaine réunion du copil DSAS-SVM du 3 mars 2020 pour aborder avec vous les récents développements du coronavirus (covid-19). Nous avons diffusé il y a peu, les recommandations de la santé publique et de l'OFSP auprès de nos membres. Au-delà de ces actions ponctuelles, nous souhaitons savoir s'il existe un plan cantonal en cas de pandémie, de manière à connaître le rôle attendu des médecins.

La Société vaudoise de médecine est naturellement disposée à collaborer à une action concertée et si possible préventive comme elle l'avait fait dans les précédentes situations, notamment le H1n1 il y a quelques années. A cette occasion, différents scénarios avaient été élaborés pour faire face à une situation critique.

Nous sommes actuellement interpellés par des médecins dont les patients sont parfois inquiets. Il ne s'agit en aucun cas de céder à l'alarmisme mais au contraire de montrer que les mesures concrètes prévues permettront de limiter la diffusion du virus et de répondre à une éventuelle extension qui n'est actuellement pas prévisible. Il semble en effet avéré, au vu des observations actuelles, que des porteurs asymptomatiques, n'ayant pas voyagé dans l'épicentre de l'épidémie, sont contagieux, sans présenter de symptômes de l'infection.¹

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE



Philippe Eggimann
Président de la SVM



Pierre-André Repond
Secrétaire général de SVM

¹ JAMA Published online : February 21,2020. doi :10.1001/jama.2020.2565